

**Étude documentaire et archéologique
sur les abords de la place forte
pour la définition du cahier des charges
de la ZPPAUP intercommunale de Mont-Louis (66)**

Note de synthèse

Nicolas Faucherre
historien de la fortification
pour le Réseau des sites majeurs de Vauban

La réflexion sur les abords de la commune de Mont-Louis étendue aux cinq communes périphériques (La Cabanasse, Sauto/Fetges, Saint-Pierre-des-Forçats, La Llagonne, Bolquère) a déjà été largement prise en compte dans l'étude de « Valorisation paysagère et architecturale » de Mont-Louis, réalisée en 2007 par Julie Buns et Silvana Gargiulo pour le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, qui complète une première étude de ZPPAUP à l'échelle de la seule commune de Mont-Louis rendue en 2003 par l'agence d'architecture de Guillebon. Depuis lors, les effets dramatiques de l'étalement urbain le long des axes de contournement de la place forte, malheureusement tous localisés sur les communes périphériques, n'ont pas cessé, en contradiction avec l'inscription au patrimoine mondial des fortifications de Mont-Louis, effective en juillet 2008, ce qui justifie de l'urgence et de la responsabilisation des acteurs intervenant sur ce territoire menacé à très court terme par une urbanisation profondément dégradante pour le bien culturel.

Essentiellement, ma contribution se bornera à pointer les sources historiques et les ensembles patrimoniaux en lien avec la place forte qui puissent permettre de construire une politique patrimoniale cohérente à l'échelle de l'intercommunalité se fondant sur une dynamique culturelle solidaire à partir de la découverte de quelques points hauts offrant des perspectives de co-visibilité vertueuses sur la place forte. Cette enquête sommaire a été réalisée gracieusement sur quatre jours entre le 26 février, date de la commande, et le 15 avril 2009, date du rendu pour permettre de lancer les appels d'offre architecturaux. Les conditions d'enneigement n'ont pas permis l'accès à certains ouvrages (Figuema). Par ailleurs, les conditions d'accès aux archives du Génie à Vincennes (3 cartons par jour) m'ont empêché de consulter les cartons postérieurs à 1875, concernant la construction des batteries et redoutes après 1887, qui seront consultées et photographiées après le rendu de l'étude¹.

¹ Ont été consultés les six cartons de l'ancien Article 8, soit :

- 1VH 1202, carton 1, 1679-1789
- 1VH 1203, carton 2, 1790-1822
- 1VH 1204, carton 3, 1823-35
- 1VH 1205, carton 4, 1836-44
- 1VH 1206, carton 5, 1845-47
- 1VH 1207, carton 6, 1848-75

Restent à consulter :

- Dépôt des fortifications, 1VK 556, 1821-1884, croquis annexés aux avis du comité du Génie

Je remercie particulièrement pour leur aide et leur accueil, au village de Mont-Louis, Sylvie Candau, Cécile et Jean-Michel Larmet, Nollé Pruneta, au Centre National d'Entraînement Commando, Olivier Péral, au Service historique de la Défense à Vincennes, la capitaine Valérie Caniart et Martin Barros.

Abréviations :

- CNEC Centre national d'Entraînement Commando
- N/E/S/O : nord/est/sud/ouest
- RN/RD : route nationale, route départementale
- RSMV : Réseau des sites majeurs de Vauban
- SHD : Service historique de la Défense à Vincennes
- ZPPAUP : Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager

A - Le site et l'assiette

Au carrefour des routes menant vers Puycerda à l'Ouest, Toulouse au Nord et Perpignan à l'Est, qui est aussi l'exacte intersection de la Cerdagne, du Capcir et du Conflent, Mont-Louis est posée sur une arête de granit gris au confluent du Jardo et de la Têt, profondément entaillé dans le substrat de schiste pulvérulent. Le paysage environnant la place forte est caractérisé, d'un point de vue tactique, par une dichotomie forte entre ses différents fronts, étagés entre citadelle (1600 m) et ville (1500 m) et désaxés sur les points cardinaux de telle sorte que les petits côtés sont Nord-Ouest et Sud-Est.

- Le front NE, très boisé, plonge à pic dans le ravin de la Têt, 300 m plus bas, remonte tout aussi brutalement jusqu'à la route d'accès depuis la plaine et au village de Fetges, puis en pente douce par des herbages jusqu'aux pics de la Tausse et de Figuema, à 2000 m d'altitude, dont les ouvrages sont absorbés dans le couvert forestier.
- Le front SE est marqué par une marche dominant la gorge du Jardo où se niche le bourg neuf de La Cabanasse, la rendant invisible de la place forte, puis par un large paysage ouvert où se lovent les beaux villages de Saint-Pierre-des-Forçats et de Planes, dominés par les crêtes formant frontière étanche avec l'Espagne.
- Le front SO, de plein pied avec la ville, présente un long replat qu'empruntent le train Jaune et la route du col de la Perche vers l'Espagne, dominé au nord par les croupes boisées de la forêt communale de Bolquère. Cette longue serre domine la citadelle d'environ 62 m à la distance moyenne de 800 m, constituant le front d'attaque le plus commode.
- Le front NO enfin, axé sur le cours d'amont du fleuve, présente, dans la partie Nord où la forêt s'interrompt, de beaux cônes de vue sur la place forte depuis les RD 32 et 118 menant à la Llagonne ; ce village lui-même, coiffé de sa tour à signaux circulaire, n'est pas vu de Mont-Louis.

Au bilan, une place forte à la fois :

- immédiatement environnée par les routes qu'elle verrouille, qui ont permis sur trois côtés l'étalement contemporain d'un écran bâti périphérique ;

-
- Chefferie du Génie de Perpignan, 4VT 262, chemise 1, redoutes 1891-1894
 - Registres d'attachement :
 - 4VR 274, ouvrages et batteries de la sierra de Bolquer, 1887-1889
 - 4VR 750, fortifications, 1841-1891
 - 4VR 752, 1885-1889, batteries et redoutes

- dominée par deux secteurs aux NE et au NO, qui vont devenir menaçants avec l'augmentation des portées d'artillerie au XIX^e siècle et justifier ainsi la mise en place de redoutes et de batteries coiffant les principaux sommets ;
- trop en retrait et trop en surplomb au Sud de la vallée Ouest/Est Jardo/Têt — axe de l'invasion espagnole attendue — pour l'intercepter, ce qui a justifié le projet originel de Vauban d'y placer une ville basse, puis, au cours du XVIII^e siècle, la volonté réitérée d'y projeter des lunettes avancées afin d'interdire par ce secteur le contournement de la place à son insu.

B - Les zones de servitude militaire aux abords de la place forte

La zone non ædificandi originelle correspond aux limites du glacis du corps de place, qui recouvre exactement les limites de la surface expropriée en 1679 sur les paroisses avoisinantes pour ériger la place neuve. La limite de la commune, telle qu'elle est encore aujourd'hui jalonnée par des bornes de granit hexagonales et matérialisée sur le cadastre napoléonien, correspond donc à une première zone, placée à 250 mètres du corps de place, qui va perdurer de 1679 à 1839.

A cette date, une deuxième zone de servitudes est créée, à 487 mètres en avant du corps de place, pour tenir compte de l'amélioration en portée et en précision du fusil. En 1855, consécutive à la crise de l'artillerie rayée, une troisième zone est étendue à environ 1000 mètres autour des murs d'enveloppe.

Je n'ai pas retrouvé les prescriptions constructives concernant Mont-Louis, mais la loi imposée par les capitaines du Génie pour les places fortes est en général que tout bâtiment construit dans la zone de servitude doit pouvoir être démonté en 24 heures en cas de danger.

C - Inventaire des satellites de la place forte par étapes de mise en place

Les archives de Vincennes, complétées par les reliquats du fond de la chefferie du Génie de Perpignan, dispersés mais dont copie de quelques pièces subsiste dans les archives de la citadelle, cernent l'évolution du bâti aux abords de la place forte. Nous verrons successivement :

1. les témoins du vieux Mont-Louis antérieur à 1679 (Le Vilar) ;
2. les aménagements concomitants à l'érection de la place forte (Les Molines, jardin du Gouverneur) ;
3. la redoute du Chatelot au Vilar, restée en terre malgré de nombreux projets ;
4. la redoute Dagobert de 1793 ;
5. les batteries de la forêt de Bolquère couvrant le col de la Perche, mises en place en 1887 ;
6. la position fortifiée la Tausse/Figuema dans la forêt domaniale de Clavéra, mise en place en 1889 et servant aujourd'hui de complexe de tir pour le CNEC ;
7. la tourelle cuirassée allemande interceptant le même col de la Perche et marquant le dernier avatar de la place forte.

Les réactualisations concomitantes de la place forte elle-même ne seront pas prises en compte, mais leur analyse est faite dans le dossier de candidature de Mont-Louis réalisé par le RSMV pour l'UNESCO. Quand au bâti de villégiature ou d'infrastructure mis en place autour de la place forte à partir des années 1930, dont les masses les plus choquantes sont le fait de l'État français lui-même, rien n'a trouvé grâce à mes yeux, avec malgré tout une mention pour le centre de loisir IGESA des Sorbiers et pour l'austère monument du rond-point dédié au seul ministre mort pauvre.

I – La tour du Vilar

La Castellassa du Vilar d'Ovansa, mentionnée en 965, dont les 50 hommes de la garnison espagnole suffisent à retenir durant cinq jours l'armée du comte de Bussy-Rabution en 1654, est le lieu historique originel de Mont-Louis, simplement composé de quelques maisons autour d'une tour quand Vauban s'y rend.

Il en subsiste aujourd'hui, sur l'étroite langue de terre coiffée de boules de granit détritique (« *des pièces de rochers gros comme des carrosses* », en dit Vauban) et retranché d'un fossé d'isolement au nord dominant le confluent Têt/Jardo, le chicot effilé marquant l'angle nord d'une tour carrée de 5 m de côtés, aux murs épais d'1,40 m percés de jours parcimonieux.

Assis sur le territoire de la commune de La Cabanasse, ce témoin essentiel de l'origine du site, dont un pan conséquent s'est effondré cet hiver, mériterait amplement une mise en valeur, qui consisterait à un déboisement de la forêt de hêtres qui le masque vers l'est, afin de l'offrir en signal à la RN 116 débouchant de la vallée avale de la Têt, à une cristallisation de la structure et à un déblaiement du cône d'éboulis sous contrôle archéologique, afin d'en signifier la structure en plan.



II – Le canal des Molines

Trois moulins existent dans les environs de Mont-Louis sur les plans anciens. Le premier, ruiné, semble être celui du pont sur la Têt dans le virage de Fetges. Le deuxième, qui est agrandi après 1834, est placé tout contre le pont d'amont sur la Têt au NE ; il est dit moulin de la Llagonne et est incendié par les Allemands lors de la destruction du pont adjacent, aujourd'hui remplacé par une passerelle de bois.

Ceux qui nous concerne principalement sont essentiels à la compréhension de l'ensemble monumental parce qu'ils sont érigés pour la construction de la place forte en 1679 et subsistent intégralement aujourd'hui, en contrebas au SO de la place, sans co-visibilité donc. La légende du plan de 1730 spécifie bien pour les désigner : « AAA : Sont trois moulins à eau bâtis dans le temps de la construction de Montlouis par M^r. d'Urban Gouverneur de la place sous permission de Mons^r. de Louvois. Feu M^r. le chl. d'Olive Lieut^m. pour le Roy les possédoit en propriété; à son decez, le nommé Bougart entrepren^r. des fournitures de la place les acheta de ses heritiers. Ces moulins sont d'une grande utilité pour le besoin de la garnison ».



Détails, plan de 1730

L'alimentation en eau de ces moulins a nécessité la capture d'une partie de la Têt immédiatement en amont du moulin de la Llagonne ; le canal des moulins, utilisant la dépression longeant le front NO, se ramifie en deux bras qui alimentaient également le jardin du Gouverneur et se rejettent dans le Jardo. Le premier des trois est le plus important et semble avoir été équipé d'une roue à aube et de deux meules. Les deux autres se présentent comme de petits bâtiments rectangulaires posés sur le canal, à murs goutterots fortement fruités, et devaient donc plus vraisemblablement être équipés de roues à augets horizontales. Selon la légende du plan de 1730, les autres bâtiments ont été construits en dédommagement d'expropriations pour la construction de la place forte pour la famille Blanquier. L'un d'eux est un véritable manoir organisé autour d'une cour, avec blason aux armes.

Le jardin du Gouverneur était situé en amont sur le canal, dans le vallon en contrebas entre les actuels Clos Cerdan et Edelweiss. Il apparaît sur les plans tout au long du XVIII^e siècle avant de disparaître totalement. Il s'agissait d'un jardin à la française avec bassins et kiosque axé sur les escaliers desservant les terrasses successives, utilisant savamment les perspectives et les jeux d'eau. Je n'ai pu me rendre sur son emplacement.



Manoir



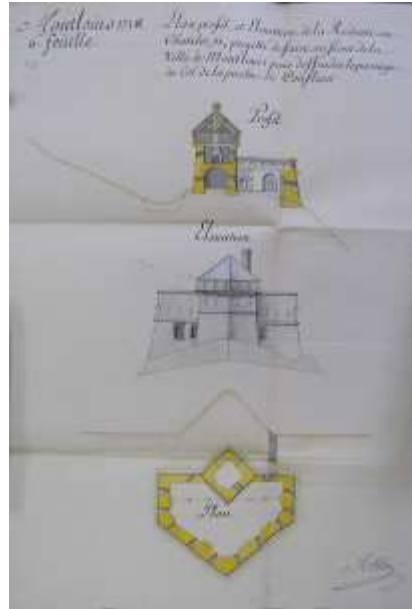
Moulin, sortie vanne

III - La redoute du Chatelot au Vilar

La redoute ou « Chatelot », batterie terrassée assise sur une plate-forme encore bien visible immédiatement au-dessus de la tour du Vilar et sans co-visibilité avec l'enceinte urbaine à cause du relief, est indiquée sur tous les plans jusqu'en 1783, organe essentiel pour interdire le contournement de Mont-Louis depuis le col de la Perche vers la Têt. Une nouvelle redoute maçonnée est projetée par l'ingénieur Joblot en 1718; elle est conçue comme une tour à mâchicoulis placée sur la diagonale d'une batterie pentagonale à 12 embrasures d'artillerie, telle que la figure le plan gravé de Nicolas de Fer. Les plans après 1775 finissent par la

confondre avec les « ruines du vieux Montlouis », avant son effacement total au début du XIX^e siècle. Je n'ai pu me rendre sur son emplacement, aujourd'hui occupé par une maison neuve bordée de murs anciens.

A partir de 1790 et jusqu'à la fin de l'Empire se succèdent pour la remplacer des projets de deux lunettes reliées au corps de place par des communications en caponnière. Mais l'augmentation des portées d'artillerie va désormais obliger à prendre en compte les points hauts environnants.



Projet Joblot, 1718

IV - La redoute Dagobert

L'éclatante victoire du général Dagobert au col de la Perche, le 28 août 1793, qui permet de dégager les abords de la place de la menace espagnole, a souligné l'urgence d'occuper les hauteurs dominantes du côté oriental. La redoute est mise en place immédiatement après. Dans un « mémoire sur les ouvrages exécutés à Mont Libre pour l'année 1793 » du 11 nivôse An II (10 janvier 1794, SHD, 1VH1203, carton n°2, pièce 12), le capitaine du Génie Tersas précise : « On a établi sur une hauteur de La Llagonne une redoute capable de contenir 120 hommes pour sa défense, elle peut s'opposer efficacement aux passages de la Têt et elle éclaire parfaitement les mouvements que l'ennemi pourrait faire sur le revers de la hauteur de Bolcaire à couvert des vues de la place. Cette redoute est palissadée sur son pourtour entier et l'on a mis en dépôt dans son intérieur 345 palissades pour fraiser en cas de besoin quelques parties de son parapet ».

En 1804, le capitaine du Génie Mempde préconise l'occupation de la hauteur de Bolquère par d'autres ouvrages, tout en réitérant la nécessité d'achever le projet de Vauban pour la redoute du Vilar.

L'ouvrage qui voit le jour à l'automne 1793 est un simple rectangle de pierre sèche fortement taluté et terrassé, équipé de banquettes d'infanterie et d'une batterie à barbette tirant vers le sud. Dans un état de conservation satisfaisant, l'ouvrage est actuellement enveloppé et couvert par une forêt de conifères qui n'offre aucune vue et altère la lecture des volumes.

V - Les batteries de la forêt de Bolquère

La frontière avec l'Espagne étant brusquement réactivée, les travaux reprennent avec fébrilité sur un programme ministériel du 2 septembre 1887, afin de revaloriser l'organisation défensive de Mont-Louis. Pour mieux couvrir le col de la Perche, des batteries sont établies à proximité : « 4 canons de 12 aux Estagnols et 3 canons de 12 à Bolquère ». D'après les registres d'attachement du Génie au SHD, trois batteries sont construites « sur la sierra de

Bolquer » entre 1887 et 1889.

Elles sont aujourd'hui localisées sur une crête boisée immédiatement au sud de la RD 618, à 1 km au nord de Bolquère, sur trois points hauts dits de l'Ouest à l'Est Les Estanyols, La Forge et les Artigues (altitude 1725 m). Les ouvrages sont espacés les uns des autres de 500 m environ et étaient reliés par un chemin longeant leur gorge. La batterie des Estanyols est un ouvrage triangulaire remparé à deux fossés, l'intérieur à banquette d'infanterie à cinq marches d'escalier en pierre sèche, l'extérieur desservant en effet quatre emplacements d'artillerie périphériques tirant SO. La batterie centrale est plus petite, à un seul fossé à banquette d'infanterie en escalier et plate-forme inclinée vers l'arrière.

La troisième batterie n'a pas été atteinte à cause de la neige. Il convient de noter qu'aucune n'est prévue pour un hébergement en dur, et que même avant que ne pousse la forêt, seule la dernière était en co-visibilité avec Mont-Louis, puisque la mission des batteries était strictement de battre les abords du col de la Perche.



Batterie de la Forge, banquette de tir

VI - La position fortifiée La Tausse/Figuema

Un ensemble fortifié conséquent se met en place à partir de 1889 dans la forêt de Clavéra, à 8 km de distance de Mont-Louis, sous la responsabilité du capitaine du Génie Gibaud. Les travaux sont parfaitement documentés à partir de la conférence mixte des ministères de l'Agriculture, des Finances et de la Guerre du 22 juin 1889, qui décide des expropriations.

Un ouvrage fermé avec abris et magasins souterrains est construit dans l'été sur le pic de la Tausse (puig de la Tossa), à 2034 m d'altitude, avec 2 pièces de 12 dirigées sur la vallée d'Aude et 2 pièces de 35 dirigées sur Planès. Les terrains d'emprise pour l'ouvrage de Figuema (2032 m) sont acquis le 18 juin 1890. Son armement, destiné à battre la vallée de la Têt et le nord, comprend 4 pièces de 8. Enfin une batterie annexe, à la côte 1880 sous le niveau habituel des brouillards, d'où son nom de batterie sous les brumes, est établie pour 4 pièces de 155 et 2 pièces de 120. Ces trois positions sont reliées à Mont-Louis par un chemin stratégique de 5 m de largeur et desservent, au col de Brilles, une fontaine couverte.

En août 1890, la commission supérieure de défense de Mont-Louis, après en avoir examiné les prescriptions et les réalisations alors effectives, conclut à une défense dynamique avec le gros des forces en réserve au pic de la Tossa et un ou deux bataillons mobiles à l'ouest qui « *connaissant parfaitement le terrain, nullement liés à des considérations tactiques ou à des lignes de défense organisées d'avance, attaquant l'ennemi tantôt sur un point, tantôt sur un autre, se dérochant à ses coups, mettant à profit les difficultés du terrain, se bornant, non à arrêter l'ennemi, mais à l'inquiéter et à le rendre circonspect, inaugurant, en un mot, dans ces parages la vraie guerre de guérillas, qui convient admirablement à ce sol montagneux et à notre caractère national, rendraient certes les plus grands services à la défense et même,*

par leur échec, n'entraîneraient nullement la perte de la place » (janvier 1891).

L'ouvrage de la Tausse, seul intact et seul visité dans la neige, reprend la forme triangulaire des batteries de Bolquère, avec positions d'artillerie desservies par le fossé extérieur, mais en intégrant deux casernes-abris voûtées prenant jour par un imposte de gorge et se chauffant par un poêle dont le conduit métallique subsiste. On peut découvrir Mont-Louis depuis les emplacements de tir extérieurs.

La batterie sous les brumes présente une poignée de chars AMX30 des années 1960 servant de mire, disposés sur le plateau. La route militaire partant de Mont-Louis et desservant cet ensemble fortifié est jalonnée de guérites de surveillance blindées.

Des sentiers hebdomadaires de découverte des ouvrages et du panorama sur Mont-Louis peuvent être envisagés, dans la mesure où le complexe de tir du CNEC ne sert pas les mercredis et les week-end.



Casemate de la Tausse



Tausse, façade de l'abri

VII - La tourelle cuirassée allemande

A 700 m au Nord du col de la Perche, au dessus de l'ancien chemin encaissé, à l'orée d'un bois au lieu-dit Solana de les Artigues, une petite butte boisée dans les pâtures, découvrant largement le paysage jusqu'à Mont-Louis, est marquée au nord par deux abris sous roc non architecturés. Sur le flanc sud, une tourelle pivotante de fonte, dont subsistent le cuvelage et les crans d'engrenage, battait le col. Son couvercle gît au-dessus. Elle a été ferrillée par le CNEC dans les années 1960.



Disposition intérieure

Au bilan, une série particulièrement significative de postes avancés qui jalonnent à la fois l'évolution des systèmes d'arme du XVII^e au XX^e siècle et les principales périodes de réactivation de la frontière avec l'Espagne, constituant ainsi un écrin patrimonial et un continuum technique de premier ordre à la place forte de Vauban. Nonobstant, en dehors de la nécessité de leur redonner une place dans le paysage, aucun de ces témoins n'a une valeur architecturale intrinsèque suffisante pour justifier de sa mise en patrimoine spécifique. Mais chacun peut offrir des cônes de vue particulièrement pédagogique ou révélateur vers le réduit central de Mont-Louis, permettant d'appuyer des périmètres de co-visibilité particulièrement évocateurs.

Annexe – Illustrations

Chapitre A - Le site et l'assiette



Mont-Louis, plan de 1702



Mont-Louis, plan de 1845



Ancien chemin de la Llagonne et front de la citadelle



Fetges depuis Mont-Louis



Hôtel garage Edelweiss et enceinte urbaine



Les Sorbiers



Mitage



Vue NE depuis la RD 118

Chapitre B - Les zones de servitude militaire aux abords de la place forte



Mont-Louis, plan de 1839



Mont-Louis, plan de 1855



Borne



Cadastré napoléonien